

APPRENDRE LA MUSIQUE AU CONSERVATOIRE

Roanne



Sommaire

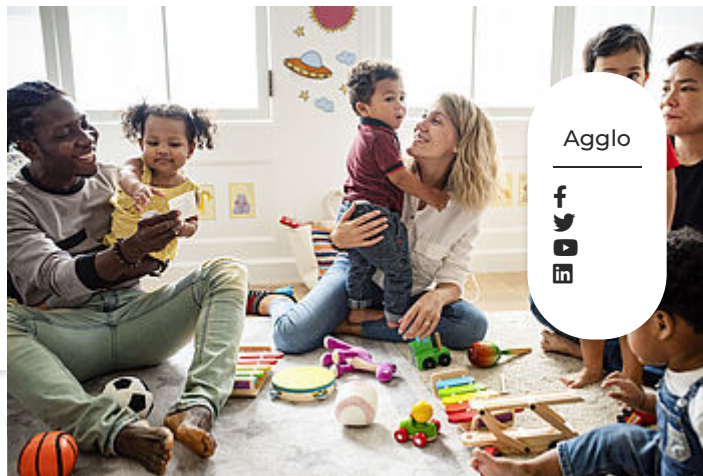
Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



SAISON CULTURELLE



Agglo



4 ET 5 ANS : JARDIN ET EVEIL

Le Jardin musical, puis l'éveil artistique accueillent les enfants de 3 à 5 ans et proposent d'explorer le monde sonore, de découvrir, jouer, écouter et créer puis d'entrer dans une approche du travail rythmique et vocal.

Ce sont des cours ludiques et sensoriels qui font une part belle au collectif, à la relation entre les enfants, mais également explorent la relation de l'enfant avec ses parents ou sa fratrie lors de quelques rendez-vous privilégiés.

45min à 1h hebdomadaire



6 ET 7 ANS : INITIATION MUSICALE PAR L'ORCHESTRE (IMO)

L'initiation musicale par l'orchestre, est un parcours pédagogique collectif qui aborde les bases théoriques de la musique par la pratique instrumentale, vocale, l'écoute, la découverte, la création. Le parcours dure 2 années et commence l'année du CP. Après une année de découverte (IMO1) des instruments, l'élève opère le choix d'un instrument unique en 2ème année (IMO2).

Le cours des IMO1 et IMO2 est commun et dure une heure. Pour les élèves en IMO2, ce cours est suivi d'un cours d'initiation instrumentale de 30 minutes semi-collectif (3 élèves maximum).

Le parcours complet d'IMO prévoit la participation au chœur d'enfants Sarabande. En IMO1, les instruments sont mis à disposition par le Conservatoire. En IMO2, la famille doit louer un instrument.

**1h hebdomadaire d'initiation musicale en
IMO1 et 2**

30 min hebdomadaires d'instrument en IMO2

+ 1 heure de chorale (option)



A PARTIR DE 7 ANS : LE CURSUS D'ETUDES MUSICALES

Le cursus d'études musicales est organisé en cycles. Il présente la particularité d'aboutir à un niveau national et les compétences sont évaluées avec le Département.

Le cursus, diplômant, est essentiellement pensé pour les enfants et les jeunes.

Un dialogue permanent est indispensable car des passerelles vers d'autres parcours sont envisageables dès la troisième année d'apprentissage.

30 min à 1h hebdomadaire d'instrument selon le cycle

1h15 à 2h hebdomadaires de formation musicale selon le cycle

Une pratique d'ensemble obligatoire à partir de la 3ème année

Une discipline complémentaire obligatoire en cycle 3 (après 8 années environ)

**Pour les ados et les adultes, selon votre niveau et vos objectifs :
l'initiation, le parcours sur projet, la pratique continuée**



Les parcours d'initiation vocale et instrumentale s'adressent aux ados et adultes qui débutent un apprentissage de la musique. Ces parcours de 2 années comportent une heure d'enseignement collectif et 30 min de cours de chant ou d'instrument (semi-collectif en chant et individuel en parcours instrumental).

A la suite de l'Initiation, il est possible de poursuivre son apprentissage en intégrant une Formation Musicale pour la Voix ou par l'Orchestre ou un Parcours sur projet.

30 min hebdomadaire d'instrument

1h hebdomadaire d'initiation musicale

Le parcours sur projet s'adresse aux personnes ayant au moins deux ans de pratique instrumentale ou vocale.

Il s'agit d'une forme d'engagement personnel pour aboutir un objectif concret suivi par un professeur référent. Il s'accompagne obligatoirement d'une pratique collective en lien avec le projet. Un projet dure 2 ans, un parcours sur projet peut être renouveler tous les deux ans.

8 à 24 h annuelles d'instrument

Une pratique d'ensemble

8h de cours complémentaire en année 2

Les musiciens amateurs ayant une solide formation et des repères musicaux bien acquis peuvent être accueillis en **pratique continuée**.

Cette formation permet de poursuivre des cours individuels qui impliquent un travail personnel intense pour soutenir des rôles de solistes, dans les pratiques collectives et les différents projets proposés par le conservatoire.

45 min hebdomadaires d'instrument

Une pratique d'ensemble

Participation active à la saison culturelle sur sollicitation du Conservatoire



Pour tous, à partir de 2 années de pratique : la formation musicale par l'orchestre ou pour la voix

Les Formations Musicales, par l'Orchestre et, pour la Voix, sont des parcours pédagogiques basés sur le collectif, l'écoute, la mémorisation, l'improvisation et la découverte d'esthétiques, par des projets artistiques renouvelés chaque année.

Il existe 4 FMO : Fanfare(s), Traditionnelle, Afro-Jazz / Musiques actuelles, Claviers et Voix

1h hebdomadaire de formation musicale par l'orchestre

30 min hebdomadaires d'instrument ou de chant en cours semi-collectif

Participation aux projets artistiques de la FMO

Pour les amateurs du territoire : la

carte de 5 cours

5 cours d'instrument, de chant, de direction de chœur, d'accompagnement, de Musique Assistée par Ordinateur (MAO). (non accessible pour la guitare et le piano classique)

Cette carte est adaptée aux personnes ayant besoin d'un coup de pouce technique (instrument et voix) ou d'une initiation (direction de chœur, accompagnement et MAO). Elle peut être un complément à un parcours d'enseignement artistique ou à une pratique amateur du territoire.

5 cours annuels de 30mn à 1h selon la discipline

Renouvelables une fois selon les disponibilités

Mais aussi de nombreux enseignements spécifiques mettant en jeu la transversalité des arts et la création :

- Itinéraire singulier, des ateliers de création inclusif
- Le cursus composition, dès 8 ans, puis la composition pour l'image (Musique et cinéma)
- Les cours de comédie musicale, en un ou deux cours hebdomadaires
- Les cursus bi-disciplinaires : Piano/danse et Piano/percussions

Tous les détails de ces cours



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

